



HAL
open science

Les phrases complexes en zénaga. Typologie des marques de dépendance

Catherine Taine-Cheikh

► **To cite this version:**

Catherine Taine-Cheikh. Les phrases complexes en zénaga. Typologie des marques de dépendance. Abdallah Boumalk & Rachid Laabdelaoui. Faits de syntaxe de l'amazighe. Actes du colloque "Faits de syntaxe" 9-11 novembre, 2009, Publications de l'IRCAM, pp.314-337, 2013, Colloques et séminaires n° 36, 978-9954-28-159-8. halshs-00982496

HAL Id: halshs-00982496

<https://shs.hal.science/halshs-00982496>

Submitted on 24 Apr 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les phrases complexes en zénaga

Typologie des marques de dépendance

Catherine TAINÉ-CHEIKH
LACITO (CNRS, Universités Paris III et Paris IV)

Introduction

Les phrases complexes constituent un vaste domaine d'étude, même dans une langue en voie de disparition comme l'est le berbère de Mauritanie (zénaga). Mon objectif est pourtant, dans le cadre restreint de cet article, de faire une présentation synthétique balayant l'ensemble du domaine, tant du point de vue morphosyntaxique que sémantique. On ne s'étonnera donc pas si toutes les constructions ne sont pas étudiées aussi en détail qu'on aurait pu le souhaiter.

L'un des premiers critères de classement concerne les types de relation possible entre les propositions, qui vont de la coordination à la subordination. Je commencerai ici par la subordination, qui offre les cas les plus clairs de dépendance syntaxique, avant d'aborder le domaine plus difficile à délimiter de la co-subordination (ou co-dépendance).

Les différentes subordonnées seront présentées en tenant compte de leur fonction dans la phrase et de la nature des éléments dont elles dépendent. Une attention particulière sera accordée aux moyens linguistiques servant à marquer la subordination (le marquage est-il simple ou complexe ? la marque est-elle spécifique ou non ?) et à leur mode de fonctionnement (fonctionnent-ils par défaut ou par ajout ? y a-t-il un changement observable dans l'ordre des morphèmes ? dans l'intonation ?¹).

L'étude est consacrée au zénaga, mais des indications comparatives seront données dans la mesure du possible et on verra que, malgré sa localisation très périphérique, le berbère de Mauritanie ne diverge que partiellement des autres langues de la famille².

1 Proposition dépendante d'un groupe nominal

Les propositions relatives sont typiquement des propositions qui dépendent d'un groupe nominal (ou pronominal). Les ayant étudiées en détail par le passé (cf. Taine-Cheikh 2007), je n'en donnerai ici qu'une présentation succincte.

¹ Comme trop souvent, malheureusement, il ne nous sera pas possible d'accorder à l'intonation l'attention qu'elle aurait méritée.

² Abréviations utilisées : accompli ACC, accompli négatif ACC.N, adjectif ADJ, copule COP, aoriste AOR, copule négative COP.N, féminin F, impératif IMP, impératif négatif IMP.N, inaccompli INACC, inaccompli négatif INACC.N, participe PART, particules d'orientation PO, pluriel PL, pronoms affixes PR AFF, singulier SG, verbe V.

Remarques par rapport à la transcription : le signe ^ note une assimilation non faite, par opposition au signe — de l'assimilation rendue ; le tiret suscrit ou souscrit note une variante relâchée (ainsi l'interdentale *ɗ* note-t-elle une variante du phonème /d/).

Les stratégies pour marquer la relativisation sont diverses. En berbère, elles varient avec la fonction ou le rôle sémantique à relativiser, comme dans beaucoup de langues (cf. Galand 2002 [1988] : 219-240). Pour le zénaga, on distinguera quatre cas, les deux premiers étant parfaitement représentatifs de ce qu'on trouve en berbère en général.

Si chacun de ces cas correspond à une stratégie de marquage différent, certains traits se retrouvent quasiment dans toutes les relatives. Ainsi en est-il de l'ordre des éléments dans la subordonnée, les pronoms « relatifs » (véritables connecteurs ou simples pronoms « supports »³) attirant régulièrement les pronoms affixes (PR AFF) et les particules d'orientation (PO) en tête de la subordonnée relative.

1.1 Stratégie de la place vide

Lorsque la fonction de l'élément relativisé est celle de complément d'objet direct du verbe de la relative, aucun élément anaphorique ne fait référence à l'antécédent. L'enchaînement de la principale et de la relative étant imposé par l'absence de rupture intonative, la construction syntaxique semble se caractériser par une mise en commun de l'antécédent. C'est cependant grâce au mécanisme de l'inférence par soustraction — la constatation d'un déficit par rapport au nombre d'arguments attendus — que fonctionne la stratégie de la place vide⁴. Dans les exemples suivants, le signe \emptyset est placé conventionnellement en tête de la subordonnée (là où on pourrait attendre un pronom relatif) — et non après le verbe de la relative où se situerait normalement le complément d'objet (surtout s'il s'agit d'un affixe pronominal).

- (1) *uzzaʔrag* (ACC) *tništʔamt* \emptyset *wär* *tiʔgəžäg* (ACC.N)
« J'ai vu une fille que je ne connais pas. »
- (2) *äkf-iʔ-d* (IMP) *äytäb-iʔ-d* \emptyset *iʔšäg* (ACC) *aš tmađih*
« Donne-moi le (lit. ce) livre que j'ai acheté à cent. »

1.2 Marquage sur le verbal

Lorsque le référent de l'antécédent est identique à celui du sujet de la proposition relative, la relation anaphorique est généralement portée par l'indice personnel du verbe. Cependant, la différence entre la relativisation de l'objet et celle du sujet ne repose pas uniquement sur le calcul des arguments (y a-t-il ou non un argument manquant ?). La relativisation du sujet est en effet caractérisée par une forme verbale particulière dite participiale. On peut considérer qu'il s'agit là d'une marque catégorielle, même si le marquage se fait par simple ajout d'un suffixe à la 3^{ème} personne. Dans le cas du zénaga, l'affixe varie seulement en nombre (SG *-än*, PL *-nən*) et la base verbale usitée semble limitée aux formes d'accompli et d'inaccompli (voir notamment, pour comparaison, Drouin 1996). L'énoncé

³ Sur les pronoms servant de supports de détermination, en particulier les pronoms démonstratifs, cf. Galand *op. citée* : 232-4.

⁴ Sur la « Gap Strategy » comme stratégie universelle, cf. Givon 1989 : 650 et *sq.*

(3), où l'affixe apparaît en gras, offre un bon exemple d'antéposition du PR AFF (*āg*).

- (3) *iʔd-āg yinn-ān* (ACC.PART) *yinäbbāh* (INACC) *ḍāʔ-ki*
« Celui qui t'a rapporté (des mots) rapporte(ra) contre toi. »

1.3 Fonctionnel (relateur) générique

La particule invariable *äyš* fonctionne comme une marque segmentale de subordination propositionnelle. Elle apparaît en tête de certaines relatives et deux cas sont à distinguer.

1.3.1 Dans le premier cas, qui n'a peut-être pas d'équivalent dans les autres parlers berbères, *äyš* (en gras dans (4)) est toujours suivi de l'auxiliaire de prédication (d'origine démonstrative) *äḍ* — particule qui, dans un énoncé à prédicat non verbal et à sujet exprimé, fonctionne normalement comme une copule. *äyš* indique donc une relativisation du sujet en l'absence de verbe. Il est souvent réduit à *š* (cf. Taine-Cheikh, *op. cité* : 304, ex. (15)).

- (4) *äSkäg* (ACC) *äyš iʔšäg* (ACC) *äyiʔm äyš äḍ* (COP) *ən šinän tnūdän*
« Je préfère acheter un chameau qui est de deux ans. »

1.3.2 Dans le second cas, *äyš* (*is* en **tamazight**) est associé à un affixe pronominal et c'est ce dernier qui indique la fonction du référent de l'antécédent dans la relative. Cette stratégie est utilisée pour la relativisation du complément de nom (ex. (5)) et pour celle de certains adjets (COI ou circonstants). Le second exemple montre que le groupe prépositionnel peut, soit rester à sa place normale (6a), soit venir en position préverbale (6b).

[*äydmän-š aʔan igīn* « Ses frères sont dans le rezzou. »] >

- (5) *mīn äyš äydmän-š aʔan* (ACC) *igīn wärʔyəTʔuʔuzzug* (INACC.N) *ḍäg ānän*
« Celui dont les frères sont dans le rezzou n'est pas bastonné sous les tentes. »

[*ätšallaʔn šär-mīn-iʔd* « Ils prient derrière cet homme. »] >

- (6a) *wäygi mīn-iʔd äyš ätšallaʔn* (ACC) *šär-š*

- (6b) *wäygi mīn-iʔd äyš šär-š ätšallaʔn* (ACC)

« C'est n'est pas derrière (lit. vers) cet homme qu'ils prient. »

1.4 Fonctionnels (relateurs) quasi spécialisés

Il existe en zénaga une triade de relateurs (*āš*, *āf*, *ār*) qui marquent à la fois la dépendance syntaxique de la proposition et le rôle sémantique de l'antécédent dans la relative. Ces marqueurs, quoiqu'invariables en genre et en nombre, constituent des quasi pronoms relatifs, d'autant que l'élément récurrent *ā-* de *āš*, *āf*, *ār* peut sans doute être rapproché du *ā-* constitutif des pronoms COI (tel *āg* « à toi » ou *āš* « à lui, à elle »). Toujours placés en tête de la proposition relative, ils attirent PR AFF et PO en position préverbale.

1.4.1 *ār* est le relateur le plus fréquent. Il sert à la relativisation d'un adjectif normalement introduit par l'une des prépositions suivantes : *ār* « de, chez », *i(y)* « à, pour » (qui introduit notamment le COI) et *ḍägg* « dans ». La

préposition *ār* présente une forte ressemblance avec *ār* (mais c'est la seule).

[*tāwktʰād iy äyḏ* « Tu veux cela. »] >

(7) *ānhäyäg säkkäräg* (INACC) *äyḏ ār tāwktʰād* (ACC)
« Je ferai ce que (= comme) tu veux. »

[*yāškä äräbīh ḏägg tnäyrih-i'ḏ* « Un enfant s'est perdu dans ce désert. »] >

(8) *äyḏ-ād tnäyrih-i'ḏ ār yāškä* (ACC) *äräbīh*
« C'est dans ce désert que (lit. où) s'est perdu un/l'enfant. »

À noter que l'usage de *ār* est parfois étendu à d'autres contextes, ainsi en (9) où *ār* est employé en combinaison avec la préposition *äddād* « sous »⁵.

(9) *äyḏ-ād äddād äšša'r-i'ḏ ār yämḡmih* (ACC) *äyi'm*
« C'est sous l'arbre-ci qu'est mort un/le chameau. »

1.4.2 *āš* sert à la relativisation d'un adjectif normalement introduit par *äš* « avec » ou *šä(?)r* « vers » (deux prépositions comportant le phonème *š* comme *āš*).

[*i'ša'n o'dyi äš ažərfi-i'ḏ* « Ils ont acheté un/le cheval avec cet argent. »] >

(10) *äyḏ-ād ažərfi-i'ḏ āš i'ša'n* (ACC) *o'dyi*
« C'est avec cet argent qu'ils ont acheté un/le cheval. » (lit. « C'est cet argent avec lequel... »)

1.4.3 *āf* sert uniquement à la relativisation d'un adjectif normalement introduit par la préposition *o'f* « sur » (préposition comportant le phonème *f* comme *āf*). On notera que, comme dans les exemples précédents (ex. (8) et (9)), le nominal sujet (ici *nōšš*) suit le verbe.

[*yətšumḡmi* (INACC) *nōšš o'fušādä-i'ḏ* « Un/le chat dort sur ce coussin. »] >

(11) *äkf-i'ḏ ušādä-i'ḏ āf yətšumḡmi* (INACC) *nōšš*
« Donne-moi le coussin sur lequel dort le chat. »

2 Proposition dépendante d'un groupe verbal : argument obligatoire

Dans la majorité des phrases complexes, l'une des propositions est subordonnée au prédicat de l'autre⁶. Je commencerai par l'ensemble des expansions directes, qui sont en principe des expansions obligatoires.

Le sémantisme des complétives peut varier, mais l'ordre des propositions reste fixe : la proposition dépendante vient toujours en seconde position, après le verbe de la proposition principale. L'intonation contribue de manière plus ou moins nette à différencier la subordination de la juxtaposition.

2.1 Sans complémentiseur

Il existe quelques cas de subordination sans marque segmentale, l'indication de la dépendance étant alors purement situationnelle (si l'on excepte le rôle de l'intonation). Leur fonctionnement met en jeu cependant un certain

⁵ Cette particularité est peut-être à mettre en rapport avec le fait qu'il s'agit d'un énoncé avec rhématisation (ou focalisation sur le rhème).

⁶ Dans les exemples relevés jusqu'à présent, le prédicat était toujours verbal.

nombre de contraintes d'ordre lexical et morphosyntaxique qui mériteraient une étude complémentaire.

2.1.1 La subordination est de type asyndétique après les verbes d'opération comme « voir », « regarder », « entendre », « laisser », « trouver » et « connaître ». Une des caractéristiques est que le sujet du verbe dépendant (V2) a le même référent que le complément du verbe (V1) de la principale (il s'agit en général du COD — plus rarement, comme en (16), du COI). Le complément peut être exprimé par un nominal (comme en (12)⁷) ou par un pronom affixe.

Des contraintes spécifiques pèsent sur le choix de V2 et de son TAM : il s'agit nécessairement d'un verbe actif à l'indicatif (aspect ACC ou INACC). Par ailleurs on peut constater que l'aspect de V2 dépend non seulement du sémantisme de V2 (l'INACC de « se déchirer » est possible en (14) — non celui de « voler »), mais aussi du sémantisme de V1 et de son mode d'action (l'INACC de « se déchirer », impossible en (14) après « voir », est possible en (15) où V1 est le verbe non ponctuel qui signifie « regarder »).

- (12) *uzzaʔraq* (ACC) *äräbÿ-iʔđ yuđar* (ACC)
« J'ai vu cet homme tomber. »
- (13) *uzzaʔra—đi* (ACC) *yuʔgär* (ACC)
« Je l'ai vu (une fois) voler »
- (14) *niʔK uzzaʔra—đi* (ACC) *yittarəš* (INACC) /... **yittaʔgär* (INACC)
« Moi je l'ai vu se déchirer. »
- (15) *yäwntär-ti* (ACC) *yittaʔgär* (INACC)
« Il l'a observé en train de voler. »
- (16) *yittaqqay oʔf-š* (INACC) *yäykäm* (INACC)
« Il le regarde courir. »
- (17) *yugrā—đi* (ACC) *yəšmundih* (INACC)
« Il l'a entendu chanter. »
- (18) *yäzuzzag-ti* (ACC) *yəDʷ—iʔh* (ACC) *yällä* (INACC)
« Il l'a battu, il l'a laissé pleurant. »

La complétive ne doit pas être confondue avec la relative qui peut se rencontrer après le même verbe. Comparer (12) à (19) où V2 est à la forme participiale (avec le suffixe *-än*).

- (19) *uzzaʔraq* (ACC) *täyimʔt turug-än* (ACC.PART)
« J'ai vu une/la chamelle qui a mis bas. »

2.1.2 Il existe un autre type de complémentation sans complémentiseur. Les verbes qui l'admettent sont en partie les mêmes (tel *yuzzaʔr* « voir ») et en partie différents (tel *yigä* « faire »). Le sémantisme de la construction change car le prédicat second (ou prédicatoire), au lieu d'être un verbe d'action, est un verbe d'état (comme *yäymanđar* « être beau ») ou un prédicat non verbal. Qu'il s'agisse d'un verbe, d'un adjectif ou d'un nom, la prédication seconde ne présente aucune particularité par elle-même. On notera en particulier que, comme dans l'énoncé simple, le prédicat nominal nécessite la présence d'un auxiliaire de prédication (COP) devant le nominal (cf. les exemples (24) et

⁷ Ce nominal est souvent (toujours ?) déterminé (il l'est en (12) par un démonstratif).

(25)), alors que le prédicat adjectival se réduit à un adjectif accordé en genre et en nombre (cf. *mazzūg-ād* « petit-e » en (20))⁸.

On peut considérer que, comme dans le cas précédent, le sujet du prédicatoire verbal a le même référent que le complément de V1 mais, avec un prédicatoire non verbal, on préférera sans doute parler d'attribut de l'objet car, en l'absence d'indice personnel, le sujet de V2 se confond entièrement avec l'objet de V1.

- (20) *yəDʷä (yuzzaʔr) (ACC) täwgzətt-ən-š mazzūg-ād (ADJ)*
 « Il a laissé (il a vu) sa fille petite. »
- (21) *yəDʷy-iyäd (ACC) mazzūg-ād (ADJ) / täymanḍar (ACC)*
 « Il l'a laissée petite / belle. »
- (22) *yağazʔtäd-däh (ACC) mazzūg-ād (ADJ) / täymanḍar (ACC)*
 « Il l'a trouvée [ici] petite / belle. »
- (23) *yağazʔdäh (ACC) sīdi wäygi (COP.N) ämädduktʷ-ən-š*
 « Il estime (lit. a trouvé) que Sidi n'est pas son ami. »
- (24) *yig-iʔh (ACC) äd (COP) amḡar*
 « Il en a fait un chef. »

Comme en 2.1.1, le nominal objet doté d'un attribut semble toujours déterminé. Cela pourrait être l'une des caractéristiques de cette construction, par ailleurs nettement distincte de la construction épithétique. Comparer (25) avec (20) et noter l'apparition du suffixe « participial » en *-än* sur l'adjectif :

- (25) *yuzzaʔr (ACC) täwgzəT (täwgzətt-ən-š-iʔd) mazzūg-än (ADJ)*
 « Il a vu une/la (sa) petite fille. »

2.2 Complémentiseurs suivis d'un verbe à l'indicatif

Trois types de complétives sont toujours à l'indicatif. Le choix du verbe de la principale conditionne celui du fonctionnel.

2.2.1 Dans le cas du discours rapporté, c'est *äd* (réalisé *äd* ou *äd*) qui fait office de complémentiseur (quotatif). D'origine déictique, l'emploi de *äd* n'est pas restreint à ce contexte (voir 2.3 ci-dessous), mais c'est l'un des rares cas où le verbe de la subordonnée est au mode indicatif (ACC ou INACC). *yənnäh* « dire » est le principal (et quasi unique) verbe du discours rapporté. Les satellites sont attirés en position préverbale (cf. le PR AFF *āš* en (26)).

- (26) *yənnäh (ACC) äd-āš yizəssəm (INACC) yašmundih (INACC)*
 « Il a dit qu'il l'écoute chanter (parfois). »

2.2.2 Après de nombreux verbes (y compris des verbes déclaratifs autres que « dire »), les complétives sont introduites par le fonctionnel *äyš*. Si *äyš* sert parfois de relateur, comme on l'a vu précédemment, un de ses emplois les plus fréquents est celui de complémentiseur (comme *is* dans d'autres parlers berbères, dont il semble d'ailleurs le correspondant en zénaga).

On notera que le sujet est souvent en position préverbale (cf. *amḡar* en (27)) et que l'attraction des satellites PO et PR AFF n'est pas systématique (même dans l'exemple (30) où elle a lieu, elle aurait pu ne pas se produire). Ces

⁸ Pour plus de détails sur les particularités morphologiques et syntaxiques de l'adjectif en zénaga, cf. Taine-Cheikh 2003.

deux faits, s'ajoutant au mode indicatif du verbe, semblent indiquer que la relation syntaxique entre les deux propositions n'est pas très étroite.

- (27) *nugrāh* (ACC) **äyš** *amǧar yānhäyā yəttäššād—dāh* (INACC)
« Nous avons entendu que le président va venir ici. »
- (28) *wār oʔf-i yəntəg* (ACC.N) **äyš** *kəK äd* (COP) *wäðən*
« Il ne m'échappe pas que tu es tel. »
- (29) *niʔK Sänäg* (ACC) **äyš** *yumrä yuǧr—iʔh* (ACC)
« Je sais qu'il l'a déjà lu. »
- (30) *nəttä yədmāh* (ACC) **äyš** *āš äwktʔäg* (ACC) (... *äyš niʔK äwktʔa—ʔš*)
« Il pense (croit) que je l'aime. »

2.2.3 Le verbe *yəzzä* « jurer » se construit lui aussi avec des complétives à l'indicatif, mais les fonctionnels qui sont utilisés dans ce cas sont particulières à ce verbe : ce sont les particules **ār**, **āš** et **āf** usitées dans les serments (cf. Taine-Cheikh, à paraître (a))⁹. Ces particules attirent régulièrement les satellites en position préverbale.

i) Avec une complétive introduite par **ār**, le jurement concerne une situation relevant du domaine du réalisé : un procès révolu ou un état présent. Si le prédicat est verbal, le verbe est à l'accompli, positif ou négatif.

- (31) *əzzäyäg* (ACC) **ār-ti** *uzzaʔrag* (ACC) *yuʔgär* (ACC)
« Je jure que je l'ai vu voler. »
- (32) *əzzäyäg* (ACC) **ār** *änʔin wār uʔguräg* (ACC.N)
« Je jure que je n'ai jamais volé. »

On pourra comparer (31) et (32), respectivement, à (33) et (34) — deux exemples de serment introduit par **ār**.

- (33) *wəllāh ār yäšmarðäy* (ACC)
« Par Dieu il a menti ! »
- (34) *wəllāh ār-i wār[^] yuzzuʔr* (ACC.N)
« Par Dieu il ne m'a pas vu ! »

ii) Avec une complétive introduite par **āš** (ou *hānāš*), le jurement porte sur un événement localisé dans l'avenir. Le procès n'a pas encore eu lieu, mais le verbe est à l'accompli, comme si le procès était réalisé et déjà terminé.

- (35) *yəzzäy* (ACC) **āš / hānāš** *yuǧrā* (ACC)
« Il jure qu'il va étudier. »

Dans le serment aussi, **āš** est réservé aux syntagmes verbaux positifs du non-réalisé¹⁰.

iii) Avec une complétive introduite par **āf**, le jurement porte sur la non-réalisation d'un événement qui aurait pu avoir lieu au moment de l'énonciation ou ultérieurement). Bien que la proposition soit de sens négatif,

⁹ Ces particules sont semblables à celles rencontrées précédemment dans les relatives, mais le lien paraît plus évident avec leur emploi dans les serments.

¹⁰ Comme particule de serment, **āš** correspond au *has* du Maroc central (parler des Zemmours). D'après Bentolila (1988 : 59, 64, 69), *has* aurait pour origine la particule d'exception « ne... que, excepté, seulement ».

aucune marque de négation n'est exprimée et ce sont encore les formes de l'accompli (positif) qui sont employées.

- (36) *azzäyäg* (ACC) *āf uʔgäräg* (ACC)
« Je jure que je ne volerai pas. »

Dans les serments, *āf* est usité *mutatis mutandis* à l'identique¹¹ :

- (37) *wallāh āf yäbđāh*
« Par Dieu il ne part(ira) pas ! »

2.3 Autres complétives introduites par *ād*

Trois cas sont à distinguer, mais aucune des complétives introduites ici par *ād* n'est déclarative.

Remarque. Contrairement à l'emploi de *ād* présenté en 2.2.1, certains des emplois suivants sont plus ou moins panberbères. Lorsque *ad* est suivie de l'aoriste dans une subordonnée (comme dans les deux premiers cas étudiés ci-dessous), la particule est régulièrement analysée, en linguistique berbère, comme une modalité verbale (un TAM). Ceci se justifie notamment par le fait que *ad* + AOR est couramment usité en berbère dans les propositions indépendantes ou principales déclaratives. Si je ne m'en tiens pas à la même analyse c'est que, en zénaga, *ād/ād* n'apparaît pas dans ces mêmes contextes, mais apparaît par contre dans d'autres où il assume assez clairement, comme en 2.2.1, un rôle de fonctionnel. Pour plus de détails, voir Taine-Cheikh 2009 et à paraître (b).

2.3.1 Après quelques verbes dont le plus fréquent est *yättār* « vouloir », la complétive introduite par *ād* exprime le contenu d'un souhait. Le verbe de la subordonnée est alors à l'aoriste (avec ou sans la négation *wār*), c'est-à-dire à une forme modale.

Le sujet de la complétive peut être identique à celui de la principale, comme en (38), ou différent, comme en (39) et en (40).

- (38) *yättättār* (INACC) *ādʔyusṣumṣih* (AOR)
« Il veut dormir. »
- (39) *tättäräg* (INACC) *tarbađ ādʔtuṣṣumṣih* (AOR)
« Je veux que la fillette dorme. »
- (40) *wārʔti yādʔi* (ACC) *agəff-ən tāllās ādʔyəsṣumṣih* (AOR)
« La peur de l'obscurité ne l'a pas laissé dormir. »

2.3.2 Après une petite série de verbes, où on retrouve *yättār* (cette fois avec le sens de « demander »), mais dont le plus fréquent est *yənnāh* « dire », l'emploi de l'aoriste (avec ou sans *wār*) dans une complétive introduite par *ād* permet l'expression de l'ordre indirect.

- (41) *yənn—ās* (ACC) *ādʔyādbih* (AOR)
« Il lui a dit de partir. »

Lorsque l'ordre est négatif, la négation *wār* apparaît devant l'aoriste, mais c'est le complémentiseur qui attire le satellite (ici la PO *dāh*) :

¹¹ La particule *āf* est propre au zénaga, mais le fonctionnement de ce type de serment (formellement positif, mais sémantiquement négatif, du type « (Dieu) sur lui que... ») se retrouve ailleurs.

- (42) *nəkni nəttättär* (INACC) *är-kün äd—däh wär täšša'n* (AOR)
 « Nous leur demandons de ne pas partir. »

L'expression indirecte de l'ordre présente beaucoup de points communs avec celle de l'injonctive qui, elle aussi, s'exprime par une forme verbale à l'aoriste précédée de la particule *äd*. Cette dernière construction permet notamment de formuler un ordre à l'adresse d'autres personnes que l'interlocuteur.

- (43) *äd^ä yäktub* (AOR) « Qu'il écrive ! »

Le déplacement des satellites en position préverbale y est obligatoire et la particule *äd* devient le support des affixes, comme dans l'ordre indirect.

- (44) *äd^ä äš^ä ti yäktub* (AOR) « Qu'il le lui écrive ! »

2.3.3 Le troisième cas est celui des interrogatives indirectes totales¹². Comme dans beaucoup d'autres langues, ce type de complétive ne se rencontre qu'après une série limitée de verbes comme « (se) demander (si) », « ne pas savoir si ». Le verbe de la subordonnée est cette fois à une forme non modale (ACC, ACC.N, INACC ou INACC.N), mais une marque segmentale suit obligatoirement le fonctionnel *äd*. Il s'agit de *yu(u)gä*, forme figée et grammaticalisée du verbe « devenir, passer à l'état de ».

- (45) *yäyžgäd^ä-đi* (ACC) *äd^yügä yänhäyä yittäššä—ddäh* (INACC) *tīygən*
 « Il lui a demandé s'il viendrait demain. »

- (46) *uzzu'r* (IMP) *äd^yügä yäbdäh* (ACC) / *yäybđäh* (INACC)
 « Regarde s'il est parti / s'il part. »

En (45) la présence de la modalité du futur (*yänhäyä*) bloque l'attraction du satellite (la PO *däh*), celle-ci restant suffixée à *yittäššä*. En (47), par contre, la règle d'attraction s'applique, mais entraîne la répétition de *äd*, le second *äd* servant uniquement de support au satellite (le PR AFF de 1^{ère} personne *i'h*).

- (47) *yəznəzgum* (INACC) *đä'g-i äd^yügä äđ-i'h yattəssən* (INACC)
 « Il cherche (lit. réfléchit en moi) à me comprendre. »

3 Proposition dépendante d'un groupe verbal : argument non obligatoire

Je vais maintenant aborder le cas des subordonnées circonstancielles. Elles sont toutes introduites par un fonctionnel (une conjonction de subordination), mais l'ordre des propositions et le choix des TAM sont plus ou moins prédéterminés.

3.1 Circonstancielles en position seconde (ordre fixe)

Les circonstancielles qui viennent toujours après la proposition principale, comme les complétives, relèvent de deux groupes différents. Leurs TAM sont souvent invariables.

3.3.1 Dans le premier cas, la subordonnée précise les conditions de réalisation du procès exprimé par le verbe de la principale. Alors que ce

¹² Ce sont les seules interrogatives indirectes que j'étudierai ici.

procès est donné expressément comme continu (action qui dure ou état qui se prolonge) par la présence du verbe *yuktäy* « continuer à ; rester » (employé soit comme verbe plein, soit comme TAM), la subordonnée évoque un événement incident dont la réalisation coïncide avec la borne droite du procès. Le prédicatoire est toujours un verbe d'action à l'accompli (ACC), mais deux fonctionnels distincts de même sens (« jusqu'à ce que ») sont employés en distribution complémentaire, le choix dépendant du moment (passé ou non) où se situe le procès évoqué dans la principale.

Ce système n'est pas très éloigné de celui qui a été relevé en kabyle (Nait-Zerrad 2001 : 145)¹³.

La règle d'attraction des satellites s'applique avec l'une et l'autre des conjonctions (notamment pour les PO, fréquentes dans ces subordonnées).

i) *ār-ād*, le premier fonctionnel (locution composée de *ār* et de *ād*), est employé à la fois comme préposition (« jusqu'à ») et comme conjonction de subordination (« jusqu'à ce que »).

La conjonction *ār-ād* (qui a des équivalents en berbère) n'est usitée en zénaga que pour un procès déjà réalisé, donc situé dans le passé. *yuktäy* est donc toujours à l'accompli. Par contre, en tant que modal, *yuktäy* peut être suivi d'un verbe principal à l'accompli (ex. (48)) ou à l'inaccompli (ex. (49)).

(48) *yuktäy* (ACC) *ya'mä* (ACC) *ār-āz*—*zäh yəššäg* (ACC)
« Il est resté assis jusqu'à ce qu'il arrive. »

(49) *yuktäy* (ACC) *yäybđāh* (INACC) *ār-ād* *yužra* (ACC) *ämäddäwkt^y-ən-š*
« Il a continué à marcher jusqu'à ce qu'il trouve son ami. »

On remarquera que cette contrainte sur l'emploi de *ār-ād* est cohérente avec les restrictions d'emploi de *ār* comme particule de serment, puisque celle-ci n'est pratiquement employée en zénaga que pour le réel du passé¹⁴.

ii) *šāwgaš / häwgaš*, quant à lui, est spécialisé dans l'emploi conjonctif (la préposition « jusqu'à » se dit *šāwgaš-ād* — une variante libre de *ār-ād*).

Ce second fonctionnel est employé lorsque le procès n'est pas réalisé, parce qu'il est encore en cours (ex. (50)) ou n'a pas eu lieu (ex. (51)). Quel que soit le TAM de *yuktäy* (tous les TAM possibles à l'exclusion de l'accompli positif : IMP, INACC, INACC.N, AOR ou ACC.N), la limite envisagée n'est pas atteinte.

(50) *yikättäy* (INACC) *yäybđāh* (INACC) *šāwgaš* *yužra* (ACC) *ämäddäwkt^y-ən-š*
« Il continue à marcher jusqu'à ce qu'il trouve son ami. »

(51) *wār* [^]*yuktiy* (ACC.N) *yəğallah* (INACC) *šāwgaš*—*zäh əššäg* (ACC)
« Il n'a pas attendu que j'arrive. »

¹³ La subordonnée est introduite par *armi/almi/alarmi/alalmi* quand le procès est au passé et par *alamma* quand le procès est au futur. Dans l'un et l'autre cas, le verbe de la subordonnée est, comme en zénaga, toujours à l'accompli (il est par contre à l'aoriste lorsque la subordonnée est introduite par *ar d* — un cas dont on ne retrouve pas l'équivalent en zénaga).

¹⁴ Plus largement donc que dans beaucoup de parlars septentrionaux (où *ar/al* est réservé aux syntagmes verbaux positifs), mais beaucoup moins largement que dans la tamasheq des Ifoghas (où *har* est usité dans tous les syntagmes verbaux).

3.3.2 Le second groupe de subordonnées en position seconde est celui des circonstancielle de but, de conséquence et de moyen. Les fonctionnels attirent régulièrement les satellites, cf. les trois variantes de (54).

i) La proposition de but est généralement introduite par *hānəš* « pour (que) ». Le verbe de cette subordonnée est toujours à l'indicatif (ACC comme en (52) et (54a) ou INACC comme en (53a))¹⁵.

(52) *niʔK taʔrag* (INACC) *əš yuṃṃa-ʔ-n hānəš tuftʔäš* (ACC)
« J'appellerai ma mère pour qu'elle soit rassurée. »

(53a) *äkf-iʔ-d* (IMP) *ažərʔi hānəš aʔssäg* (INACC) *tšiyän*
« Donne-moi de l'argent pour que j'achète des chaussures. »

(54a) *ūrih* (IMP) *hānəš-ki uržamäg* (ACC)
« Travaille pour que je te paie. »

ii) Dans certains cas, *äš* apparaît comme une variante de *hānəš* (cf. (53b) et (54b)) mais le sens littéral de *äš* est « de quoi, au moyen de quoi »¹⁶. Le verbe de la subordonnée semble régulièrement à l'inaccompli.

(53b) *äkf-iʔ-d* (IMP) *äš aʔssäg* (INACC) *tšiyän*
« Donne-moi de quoi acheter des chaussures. »

(55) *iʔd yəšmundi-n* (INACC) *əš älqorʔän yənšäg-tiʔ äš yətšallä* (INACC)
« Celui qui chante le Coran a de quoi prier. »

Exceptionnellement, la subordonnée peut venir en tête (cf. (54c)).

(54b) *ūrih* (IMP) *äš-äg razzamäg* (INACC)
« Travaille pour que je te paie. »

(54c) *äš-äg razzamäg* (INACC) *ūrih* (IMP)
« Pour que je te paie, travaille. »

iii) Il arrive que *ad* + AOR puisse commuter avec *hānəš* + ACC. Bien que la différence de sens ne soit pas nécessairement très claire (ainsi en (56a, b)), la subordonnée introduite par *ad* semble exprimer, moins un but (un « pour que... ») qu'une consécution (un simple « que... ») — interprétation que pourrait corroborer l'emploi de l'aoriste au lieu de l'indicatif.

(55c) *ūrih* (IMP) *äd-ki aržumäg* (AOR)
« Travaille que je te paie. » (« ... et je te paierai. »)

(56a) *okšər-dä* (IMP) *hānəš naššallä* (ACC)

(56b) *okšər-dä* (IMP) *äd naššalli* (AOR)
« Descends (pour) que nous prions. »

3.2 Autres circonstancielle (souvent en position initiale)

Les autres circonstancielle du zénaga pourraient présenter une variété plus grande, à la fois en ce qui concerne leur positionnement dans la phrase et les

¹⁵ Les raisons du choix entre les deux aspects demanderaient une enquête complémentaire.

¹⁶ C'est sans doute la raison pour laquelle le verbe *yuržam* « payer », qui est transitif après *hānəš* en (54a), se construit avec un COI après *äš* en (54b et c).

TAM qu'elles admettent, mais elles viennent souvent avant la proposition principale. Elles sont regroupées ici en fonction de leur sémantisme¹⁷.

3.2.1 Les propositions causales sont introduites par des locutions variées dont le dernier élément est le fonctionnel quasi générique *äyš*. À l'exception de *äđ-ār-äyš* qui a le sens de « puisque » (lit. « ce où que »), les autres locutions sont plus ou moins synonymes et signifient « parce que » : *oʔf-ässäbun-äyš* / *oʔf-äyš* (lit. « sur [la raison] que »), *ān-äyš*, *äđ-äyš* (lit. « ce que / c'est que »). Les TAM employés sont ceux de l'indicatif.

i) *oʔf-ässäbun-äyš* et *oʔf-äyš*, dorénavant plus fréquents, sont peut-être influencés par l'arabe — comme pourrait l'indiquer l'emploi de *ässäbun* (« la cause » en arabe).

(57) *niʔK uftʔässšä—đi* (ACC) *oʔf- [ässäbun-]äyš yugnä* (ACC)
« J'ai confiance en lui parce qu'il est droit. »

Comme après l'emploi de *äyš* seul (cf. 2.2.2), l'attraction des satellites en position préverbale ne se fait pas systématiquement — ainsi, en (58b), à cause de la présence du pronom personnel *niʔK* devant le verbe.

(58a) *niʔK äššiybađa—š* (ACC) *oʔgzi-ʔ-n oʔf-äyš ti uftʔässšäg* (ACC)
(58b) *niʔK äššiybađa—š* (ACC) *oʔgzi-ʔ-n oʔf-äyš niʔK uftʔässšä—đi* (ACC)
« Je lui ai confié mon fils parce que j'ai confiance en lui. »

ii) La variante *ān-äyš* est assez rare.

(59) *nəttä yuftär* (ACC) *ān-äyš yugyä* (ACC) *yittürih* (INACC)
« Il est fatigué parce qu'il a passé son temps à travailler. »

iii) Apparemment, *äđ-äyš* est encore une autre variante.

(60) *wärʔyahad yäbdih* (AOR) *äđ-äyš yitkazza* (INACC)
« Il ne peut pas partir parce qu'il boîte. »

(61) *yahad yäbdih* (AOR) *äđ-äyš wärʔyuftär* (ACC.N)
« Il peut partir parce qu'il n'est pas fatigué. »

äđ-äyš pourrait cependant apporter une nuance de sens différente. En effet, par comparaison avec l'exemple (62) — où on a deux propositions enchâssées, avec une proposition explicative à prédicat nominal (*äđ uftär*) sans sujet¹⁸ —, il serait peut-être plus juste de traduire les exemples (60) et (61) par : « Il ne peut pas partir, c'est qu'il boîte » et « Il peut partir, c'est qu'il n'est pas fatigué ».

(62) *wärʔyahad yäbdih* (AOR) *äđ* (COP) *uftär*
« Il ne peut pas partir c'est la fatigue. »

iii) Par rapport à *äđ-äyš*, le rôle de *äđ*, dans la tournure qui s'est grammaticalisée en *äđ-ār-äyš*, est sans doute différent (c'est probablement celui de démonstratif antécédent du relatif *ār*). En tout cas, la proposition

¹⁷ L'inventaire, provisoire, pourrait bien ne pas être complet.

¹⁸ On peut penser que la première proposition assume ici la fonction sujet — fonction qui, dans une proposition indépendante, serait en zénaga obligatoirement remplie par un (pro)nominal —, mais le caractère obligatoire du sujet ne s'applique peut-être pas à l'identique dans les phrases complexes (voir aussi l'exemple (64)).

introduite par *äḏ-ār-äyš* « puisque » vient normalement en tête, contrairement aux autres subordonnées causales.

- (63) *äḏ-ār-äyš təššäḏ* (ACC) *i'mi* (IMP) *əḏ-näg*
 « Puisque tu es venu, assieds-toi avec nous. »

3.2.2 Le seul cas de concessive relevé jusqu'à présent est celui du proverbe figurant en (64). Il est à noter que *äm*, qui prend ici le sens de « même si », a plus généralement celui d'un « si » hypothétique. Le changement de sens pourrait être lié à la position inhabituelle (seconde) de la subordonnée.

- (64) *yumḡmih təftʿäš* (ACC) *äm äḏ* (COP) *täguhāḏ*
 « La mère est digne de confiance, même si c'est une hyène. »

3.2.3 Les temporelles sont parmi les circonstancielles les plus fréquentes.

i) *äll-ār* (lit. « lieu où ») et *o'gḏ-ār* (lit. « moment où ») sont deux locutions conjonctives d'origine comparable (seul le nominal change). Elles ont des sens pratiquement identiques : « quand, lorsque, au moment où ». Comme le faisait précédemment *ār* employé seul, les deux locutions à second élément *ār* attirent les satellites en position préverbale, cf. (65).

- (65) *äll-ār-ḏä yəššä* (ACC) *yūdäž* (ACC)
 « Quand (dès que) il est venu, il s'est couché. »

ii) Deux autres locutions conjonctives comportent l'élément *äyš*. La première, *ä'ḏ äyš* (lit. « cela que »), signifie « dès que ». Quant à la seconde, *äyžbārän äyš* (où on retrouve la préposition « avant », de même racine que le verbe *yəžbār* « faire avant, devancer »), elle signifie « avant que ».

La subordonnée introduite par *äyžbārän äyš* vient fréquemment en seconde position — à la différence des autres temporelles — et le verbe est régulièrement à l'inaccompli. Par contre, dans la subordonnée introduite par *ä'ḏ äyš*, le verbe semble toujours à l'accompli, comme après *äll-ār* (les deux fonctionnels ayant d'ailleurs un sens assez proche).

- (66) *ä'ḏ äyš ni'K angräg* (ACC) *ägəffäg* (ACC)
 « Dès que je suis seul, j'ai peur. »
 (67) *ni'K täyäg* (INACC) *äräh üḏädäg* (ACC) *äyžbārän äyš ti'mäg* (INACC)
 « Je passe une heure debout avant de m'asseoir. »

iii) C'est encore une préposition (*ämäftən* « depuis ») qui est à l'origine de la locution conjonctive *ämäftən äḏ* « depuis que », mais cette fois l'élément conjonctif n'est plus *äyš* mais *äḏ*.

- (68) *ämäftən äḏ* ^Λ*yəšbä* (ACC) *ändäs wär* ^Λ*yuffuḏ* (ACC.N)
 « Depuis qu'il a bu hier, il n'a pas soif. »

iv) Il arrive que *aḏʿukkä* prenne le même sens que *ämäftən äḏ* mais, en règle générale, cette locution sert à exprimer la concomitance d'un procès par rapport à un autre (et correspond donc à « tant que », « pendant que » ou « le temps que »).

Même si leur rôle dans l'énoncé est comparable à celui d'un fonctionnel, *aḏʿukkä*, sa variante *a'ḏʿukkä* et son équivalent *ä'ḏʿiyä* ne sont pas à proprement parler des locutions conjonctives. À l'origine, chacune de ces

locutions est composée d'un démonstratif invariable (*äd* ou *ä'd*) et d'un verbe : *yukkä* « passer, dépasser » dans le cas de *aDyukkä/a'Dyukkä* ; *iyä* « posséder » dans le cas de *ä'tiyä*.

Maintenant ces verbes fonctionnent comme des modalités aspectuo-temporelles s'accordant en personne, genre et nombre, avec le verbe de la subordonnée (qui est à l'ACC ou à l'INACC) — cf. la 1^{ère} sg en (69), la 3^{ème} pl en (70), la 3^{ème} sg M en (71) et la 2^{ème} sg en 72 —, mais ils sont partiellement figés. La semi-grammaticalisation de *yukkä* et *iyä* se traduit par le fait que la conjugaison de ces verbes auxiliaires, tend à se limiter à la présence des indices personnels suffixés. Dans le cas de *aDyukkä/a'Dyukkä*, il n'y a aucune trace d'alternance préfixale ; dans celui de *ä'tiyä*, la seule variation (pour les personnes que j'ai relevées) est celle de la 3^{ème} personne masculin singulier (palatalisation du *t* dans *ä'tiyä*).

1 ^{ère} sg	<i>aDyukkäg</i>	<i>ä'tiyäg</i>
2 ^{ème} sg	<i>aDyukkäd</i>	<i>ä'tiyäd</i>
3 ^{ème} sg M	<i>aDyukkä</i>	<i>ä'tiyä</i>
3 ^{ème} sg F	<i>aDyukkä</i>	<i>ä'tiyä</i>
1 ^{ère} pl	<i>aDyukkä</i>	
2 ^{ème} pl (F)	<i>aDyukka'm (-nyäd)</i>	
3 ^{ème} pl (F)	<i>aDyukka'n (-nyäd)</i>	<i>ä'tiya'n</i>

(69) *ni'K änhäyäg tügäg-däh* (INACC) *dagg-än äd^hyukkäg* *uğyässäg* (ACC)
« Je resterai sous la tente tant que je serai (lit. suis) vivant. »

(70) *ni'K ta'gäzä-dän* (ACC) *ä'tiya'n* *ğara'n* (INACC)
« Je les ai connus pendant qu'ils étudiaient. »

En général, il ne semble pas y avoir attraction des satellites, cf. (71) et (72a). Cependant, lorsque — par exception, comme en (72b) — la règle d'attraction s'applique, le satellite (ici *ti*) se suffixe à *aDyukkä*.

(71) *äd^hyukkä* *yittäššäd^hdäh* (INACC) *baba'm äräf* (IMP)
« Le temps que ton (F) père vienne, fais la cuisine. »

(72a) *äytäb-äd a'Dyukkäd* *təğaräd^hti* (INACC) *ägi* (IMP) *ya'xt^y*

(72b) *äytäb-äd a'Dyukkäd^hti* *təğaräd* (INACC) *ägi* (IMP) *ya'xt^y*
« Ce livre, pendant que tu le lis, fais attention. »

Dans ces circonstancielles, on remarquera que l'ordre de succession des propositions paraît syntaxiquement libre : la proposition de tête est, tantôt la principale (ainsi en (69) et (70)), tantôt la subordonnée (ainsi en (71) et (72)). On va maintenant revenir sur les cas où l'ordre est, non seulement fixe, mais encore syntaxiquement pertinent.

4 Ordre des propositions et dépendance interpropositionnelle

Dans les énoncés qui suivent, l'ordre des propositions paraît toujours jouer un rôle décisif. Cependant, contrairement à la plupart des cas où l'ordre,

précédemment, était fixe, la position de la subordonnée n'est pas déterminée par la position du syntagme nominal auquel elle se substitue. La relation se joue ici entre les propositions, souvent sans la présence d'un fonctionnel, et elle peut être aussi bien de dépendance pure que d'interdépendance.

4.1 Propositions coordonnées

Je ne m'étendrai pas ici sur le phénomène syntaxique de la juxtaposition simple, bien que ce soit le procédé le plus fréquemment usité pour l'expression sémantique de la coordination.

Les conjonctions de coordination, rares en berbère commun, sont en effet très peu usitées en zénaga, même s'il arrive qu'on y entende *yägäyr* (également usité en arabe dialectal) dans le sens de « mais ».

Je m'intéresserai surtout à deux cas de coordination qui présentent des particularités intéressantes — d'ailleurs plus panberbères que propres au seul zénaga. L'une relève plutôt de l'adjonction et l'autre, de la disjonction.

4.1.1 La coordination adjonctive

La conjonction de coordination berbère *d* « et » prend en zénaga la forme *aḏ* (ce qui distingue la conjonction de la copule *āḏ*). Cependant, comme elle n'est pas usitée pour coordonner deux propositions, le zénaga a recours à deux autres solutions. La plus fréquente est l'emprunt de la conjonction arabe (*wā*). L'autre solution, qui consiste à mettre le verbe de la seconde proposition à l'aoriste, est limitée à certains contextes. Le verbe de la principale, en effet, ne peut être à l'accompli¹⁹. Il est, le plus souvent, à l'impératif, mais l'inaccompli n'est pas exclu (cf. (75)).

L'aoriste dans la proposition seconde — emploi qui serait impossible en l'absence d'une première proposition — prend la valeur du verbe de la principale. La relation établie entre les deux propositions semble plus étroite qu'entre des propositions seulement juxtaposées. Ce lien particulier peut être de type additif (succession temporelle, enchaînement logique comme en (73) et (74)) ou, *a contrario*, de type contrastif (ainsi en (75) où l'enchaînement des faits est présenté comme contraire à l'ordre naturel des choses).

En principe, les deux prédicats ont le même sujet et l'antéposition des satellites ne se produit pas (cf. la place de *ti* en (75))²⁰.

(73) *yānn—āš* (INACC) *āssān-ti* (IMP) *tākfaḏ* (AOR) *tīrkiḏ-ān-š i tārumbāl*
« Il lui dit : “Sache-le (et) donne sa vache au lièvre”. »

(74) *ažmuḏ* (IMP) *āmmā-n-k tağyiššāḏ* (AOR)
« Ferme ta bouche (et) tu seras sauvé (lit. sois sauvé). »

(75) *āggūn aTʷuzuzgān* (INACC) *unnugurān-ti* (AOR)
« Les griots, on les frappe (lit. sont frappés) (et) ils le cachent. »

¹⁹ Plus exactement, si le premier verbe est à l'accompli, le second le sera aussi et la construction consiste simplement en deux propositions juxtaposées.

²⁰ Je ne prends en compte ici qu'une partie des contextes où apparaît l'aoriste « nu » : ceux de l'aoriste « enchaîné » (sur cette notion, cf. Bentolila 1981 : 151-171). Ce fait ne suffit pas cependant à expliquer toutes les restrictions d'emplois qui semblent caractériser le zénaga par rapport au chleuh ou même au kabyle (cf. Galand 2002 [1987] : 259-271).

4.1.2 La coordination disjonctive

Le zénaga *na'* « ou » correspond à la conjonction panberbère *naǰ*. Son emploi ne mériterait pas qu'on s'y attarde, si — comme Galand (1988 : 225) l'avait déjà remarqué pour le parler des Ighchan de l'Anti-Atlas marocain — la marque segmentale du disjonctif n'avait pas tendance à être suivie de l'accompli.

(76) *äbdāh* (IMP) *är-š na' yäbdāh* (ACC) *är-ki*
« Quitte-le ou il te quitte. »

(77a) *yānhäyā yittūrih* (INACC) *ād bāba'-n-š na' yāwmmi* (INACC) *senegāl*
(77b) *yānhäyā yittūrih* (INACC) *ād bāba'-n-š na' yuṃäy* (ACC) *senegāl*
« Il travaillera avec son père ou il ira au Sénégal. »

L'exemple précédent montre à la fois que l'emploi de l'accompli n'est pas obligatoire et qu'il ne répond pas aux conditions habituelles régissant le choix de l'aspect. Si l'accompli est utilisé alors que le procès est situé dans le présent ou le futur (en tout cas, hors du passé), c'est peut-être par opposition à la valeur associative de l'aoriste (vue en 4.1.1) ou plus probablement par rapport à la valeur d'affirmation forte que l'accompli est parfois susceptible d'apporter (par exemple dans les serments).

4.2 Proposition principale comme cadre événementiel

(78) *lubābā ilāh o'f-kām ä'yižäg tällas* (AOR)
« Lubabe ! Par ici (et/que) je te raconte une histoire. »

Contrairement à ce que nous avons précédemment en 4.1.1, les sujets des deux propositions sont ici distincts. On peut alors peut-être hésiter entre deux interprétations : soit celle d'un aoriste « enchaîné » dans une proposition coordonnée (la valeur de l'aoriste étant donnée par celle du premier verbe), soit celle d'un aoriste modal dans une subordonnée à valeur de consécution (la proposition principale fournissant le cadre événementiel nécessaire à l'interprétation du verbe de la subordonnée). Sémantiquement, la différence n'est pas flagrante, ni au niveau de la valeur de l'aoriste, ni au niveau de la relation entre les deux propositions. L'idée de subordination semble néanmoins l'emporter en (78) car l'attraction du complément prépositionnel (*o'f-kām*) en position préverbale constitue un indice de dépendance accrue de la seconde proposition à l'égard de la première.

Le second indice de dépendance syntaxique, on le trouvera dans l'ajout très fréquent, dans ce type de phrase complexe, de *ād* (surtout en présence de satellite comme en (80)). Le fait que la particule *ād* ne soit pas toujours présente, mais qu'elle alterne aussi parfois avec *hānās*²¹, souligne une fois de plus le statut ambigu de *ād* : son rôle comme fonctionnel paraît bien établi dans certains contextes, nettement moins bien dans d'autres²².

(79) *äkf-i'h* (IMP) *lubābā ād^tandug* (AOR) *tgiywan*
« Donne-moi Lubabe (pour) qu'elle goûte un/le biscuit. »

²¹ C'était le cas en (56) mais ça ne l'est pas en (80).

²² Si *ād* pouvait être un TAM en zénaga, au moins dans certains contextes, la traduction de (79) aurait pu être : « Donne-moi Lubabe (et) elle goûtera un/le biscuit ».

(80) *níʔK uʔrag* (ACC) *aš yuṃma-ʔ-n äđ^htäđ šuftvišäg* (AOR)

« J'ai appelé ma mère pour la rassurer. »

C'est toujours la première proposition qui fournit le cadre événementiel à la seconde, mais la proposition principale n'est pas la seule à pouvoir occuper la position de tête — comme le montrent les exemples suivants.

4.3 Subordonnée comme cadre événementiel ou référentiel

4.3.1 Subordonnée comme cadre événementiel

Nous avons vu précédemment des exemples où une proposition circonstancielle venait en tête, mais je voudrais revenir maintenant sur les cas où le prédicat de la proposition principale dépend sémantiquement du cadre événementiel posé par la subordonnée. C'est notamment ce qui se passe avec certaines propositions temporelles, lorsque le verbe de la principale est à l'aoriste. Aucun des procès exprimés par les verbes n'est alors temporellement situé, bien que le verbe de la subordonnée soit à l'accompli (à cause de la présence du fonctionnel *oʔgđ-ār* « quand, lorsque »). Les deux événements sont donnés, plus ou moins comme en 4.1, comme logiquement liés ou simplement consécutifs. La différence est que la relation, plus générale que particulière, est fondée cette fois sur l'habitude (*oʔgđ-ār* pouvant d'ailleurs prendre le sens particulier de « chaque fois que »).

(81) *oʔgđ-ār yāffud* (ACC) *yāšbi* (AOR) *đäg ämän*

« Quand il a soif, il boit de l'eau. »

(82) *oʔgđ-ār tugär* (ACC) *toʔffukt ämdväg* (AOR) *tōrih*

« Quand le soleil se lève, je vais au travail. »

4.3.2 Condition et hypothèse

Il existe en zénaga trois systèmes hypothétiques distincts.

L'une des particularités de ces systèmes est la possibilité fréquente, pour au moins deux d'entre eux, d'avoir un aoriste dans la seconde proposition. Ceci peut être considéré comme un indice important de co-dépendance entre les deux propositions.

i) Marqueur non-spécifique *äđ*

Le système le plus fréquent est celui où la condition est introduite par *äđ*²³. Lorsque la protase énonce une simple éventualité, voire une condition générale, le verbe est en principe à l'aoriste (et il peut être précédé de la négation *wär*, comme en (84) et en (85))²⁴. Quant au verbe de l'apodose, il est généralement à l'aoriste (cf. (83) et (84)) ou à l'impératif mais, en présence de la négation, l'aoriste est obligatoirement remplacé par l'inaccompli négatif (comme dans l'exemple (85)).

Dans la protase, s'il y a un sujet lexical, il se place normalement après le verbe (cf. *mīn* en (83) et *ahmäd* en (85)). Par contre, les affixes (PO et PR

²³ Sur la grammaticalisation de *äđ* dans cet emploi, voir Taine-Cheikh, à paraître (b).

²⁴ Dans un article récemment édité (Taine-Cheikh 2009 : 252-3), j'ai donné un exemple où la forme de l'accompli négatif était employée après *wär* dans la protase. Des enquêtes complémentaires semblent indiquer que l'emploi de l'aoriste en contexte négatif reste cependant possible, et même préférable.

AFF) sont régulièrement déplacés en position préverbale (cf. PO *dāh* en (85) et PR AFF *āš* en (86).

- (83) *ād[^]yārmīš* (AOR) *mīn āytāb yāšmugrā—tti* (AOR)
 « Si quelqu'un a pris un livre, il doit le rapporter. »
- (84) *ād wār[^]yāt^vši* (AOR) *yummurđiy* (AOR)
 « S'il ne mange pas, il a faim. »
- (85) *ād—dāh wār[^]yāšši* (AOR) *ahmād wār-dāh yattišši* (INACC) *mohamād*
 « Si Ahmed ne vient pas, Mohamed ne viendra pas. »

L'antéposition de la proposition introduite par *ād*, qui fournit un topique ou un thème à la seconde proposition, correspond à l'ordre normal de la conditionnelle. Ceci justifie la reprise des termes de protase et d'apodose, d'autant que les termes de subordonnée et de principale rendent mal compte, dans le système du conditionnel, de la relations de co-dépendance existant entre les deux propositions (l'emploi de l'aoriste dans la seconde proposition étant l'indice le plus clair de la dépendance syntaxique et sémantique de l'apodose par rapport à la protase).

L'ordre inverse, avec la proposition introduite par *ād* venant en second comme en (86), est tout à fait exceptionnel et ne pourra être compréhensible qu'avec une certaine intonation (une intonation tendant à attribuer à chaque proposition une courbe prosodique indépendante — comme pour les propositions juxtaposées).

- (86) *yāwmmiy[^]ti* (INACC) *ād-āš yūkiy* (AOR)
 « Il y va, s'il le désire. »

ii) L'alternative hypothétique

Lorsqu'on souhaite exprimer une hypothèse de type factuel, en considérant implicitement que, soit cette hypothèse est conforme à la réalité, soit c'est l'hypothèse inverse qui l'est, le zénaga fait suivre le marqueur *ād* du TAM grammaticalisé *yu(u)gā*. Le verbe de la protase est alors toujours à l'indicatif (ACC(N) ou INACC(N)), tandis que celui de l'apodose est, tantôt à l'indicatif, tantôt à l'aoriste.

Le fait qu'on retrouve ici le TAM *yu(u)gā* de l'interrogation indirecte (voir 2.3.3) n'est certainement pas un hasard. En dehors de l'ordre des deux propositions, les deux systèmes ont en effet beaucoup de points communs. Si l'on veut expliciter un exemple comme (89), la glose ferait d'ailleurs apparaître une interrogative indirecte (« Je ne sais pas s'il a bu ou non mais s'il n'a pas bu, il aura soif ») et, à chacun des « si » du français, correspondrait un *ad[^]yu(u)gā* en zénaga.

Le sujet lexical peut se positionner entre le TAM et le verbe (cf. *bābā²-n-š* en (87)). Quant à la règle d'attraction des satellites en position préverbale, son application entraîne la reprise du marqueur *ād* (cf. (88)).

- (87) *ad[^]yu(u)gā bābā²-n-š yāzāy* (ACC) *yittižiy* (INACC)
 « Si son père est rapide, il sera rapide. »
- (88) *ad[^]yu(u)gā wār ḏašt^vān ād—dāh yittašši* (INACC) *nağyād[^]ti* (AOR)
 « S'il ne vient plus nous l'oublierons. »
- (89) *ad[^]yu(u)gā wār[^]yāšbi* (ACC.N) *yātfud* (INACC)
 « S'il n'a pas bu, il aura soif. »

iii) L'irréel (ou contrefactuel)

Le contrefactuel est normalement introduit par une particule spécifique, à la réalisation variable (*äm /häm/ham*).

Le verbe de la protase est alors toujours à l'accompli (positif ou négatif). En revanche, le verbe de la principale est normalement à l'aoriste — sauf présence de la négation, celle-ci entraînant l'emploi de l'inaccompli négatif. Comme le montre l'exemple (90), les satellites (ici la PO *ḏäh*), attirés en position préverbale, sont affixés à (*h/h*)*äm*.

(90) *äm-ḏäh yaššä* (ACC) *tnäzzät yuzzuʔr aǧmä-n-š*
« S'il était venu ce matin il aurait vu son frère. »

4.4 Autre cas de co-subordination

L'expression de la restriction se fait souvent, dans les langues, en ayant recours à un fonctionnel (ainsi « sans (que) » en français). Dans les variétés arabe et berbère de Mauritanie, cependant, c'est une structure corrélatrice qui est usitée, avec deux marques de négation (pour plus de détails, cf. Taine-Cheikh 2008 : 131). Ainsi dans l'exemple suivant :

(91) *wär ḏä yittišši* (INACC.N) *ḏāḏ wär[^]yurži* (ACC.N) *kāräh*
« Il ne vient pas ici sans casser quelque chose. »

La corrélation est doublement marquée, d'une part par l'intonation (il existe un liage prosodique entre les deux propositions) et, d'autre part, par la combinaison des TAM. Lorsqu'un accompli (comme *yurži*) vient après un inaccompli (comme *yittišši*), seule l'interprétation restrictive (« ne... pas [...] sans... ») de la double négation est possible.

Conclusion

Ce travail s'inscrit dans une perspective générale de réflexion sur la notion de dépendance propositionnelle (syntaxique et sémantique), sur le rôle des TAM et sur l'origine des différents fonctionnels.

Parmi les éléments de conclusion qu'on retiendra, certains vont clairement dans le même sens que ce qu'on trouve dans les autres parlers berbères, d'autres sont un peu plus spécifiques.

- Des subordonnants peu nombreux et parfois absents.
- L'unité des emplois de l'aoriste (pour le non factuel) et, plus généralement, le rôle important des TAM dans la structuration des phrases complexes.
- Autre marquage important de la subordination : l'attraction des PO et PR AFF qui se produit dans presque tous les cas (du moins en l'absence d'un aspectuo-temporel). Tendent à faire exception en zénaga : les propositions « coordonnées » et les dépendantes introduites par *äyš* (ou une locution comprenant *äyš*).
- Un certain nombre de particularités propres au zénaga, notamment dans les emplois de *äḏ* (+ indicatif ou + aspectuels semi-grammaticalisés).
- Une tendance à employer, dans le berbère de Mauritanie : a) *äḏ* pour les modalités de l'énonciation (discours rapporté, ordre et interrogation indirects). b) *äyš* (cf. chleuh *is*) comme fonctionnel spécialisé. c) *ār*, *āš* et *āf* comme « pronoms » relatifs et dans quelques autres emplois (relatifs au serment ou au jurement).

Références bibliographiques

- Bentolila, F. (1981), *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère : Aït Seghrouchen d'Oum Jeniba (Maroc)*, Paris : SELAF.
- Bentolila, F. (1988), « Les syntagmes verbaux des serments dans différents parlers berbères », in *Awal* 4, p. 43-72.
- Drouin, J. (1996), « Les formes participiales en berbère. Essai de dialectologie comparée », in *Littérature Orale Arabo-Berbère* 24, p. 233-260.
- Galand, L. (1988), « Le berbère », *Les langues dans le monde ancien et moderne. III Les langues chamito-sémitiques*, J. Perrot (éd.), Paris : CNRS, p. 207-242.
- Galand, L. (2002), « Typologie des propositions relatives : la place du berbère » [1988], p. 219-240 ; « Les emplois de l'aoriste sans particule en berbère » [1987], p. 259-272, *Études de linguistique berbère*, Leuven/Paris : Peeters.
- Givón, T. (1989), *Syntax. A functional-typological Introduction, II*, Amsterdam : John Benjamins.
- Naït-Zerrad, K. (2001), *Grammaire moderne du kabyle. tajerrumt tatrart n teqbaylit*, Paris : Karthala.
- Taine-Cheikh, C. (2003), « L'adjectif et la conjugaison suffixale en berbère zénaga », *Mélanges David Cohen*, J. Lentin and A. Lonnet (éds), Paris : Maisonneuve & Larose, p. 661-674.
- Taine-Cheikh, C. (2007), « Les propositions relatives en zénaga et la question des relateurs en berbère », *XII Incontro Italiano di Linguistici Camito-semitica (Afroasiatica). Atti*, M. Moriggi (a cura di), Rubbettino : Medioevo Romano e Orientale, p. 301-310.
- Taine-Cheikh, C. (2008). Arabe(s) et berbère en contact : le cas mauritanien. *Berber in Contact. Linguistic and Sociolinguistic Perspectives*. M. Lafkioui & V. Brugnatelli (éds). Köln : Köppe, p. 113-138.
- Taine-Cheikh, C. (2009). Formes et emplois de l'aoriste en zénaga. Pour une contribution à l'étude des aspects en berbère, *Études de phonétique et de linguistique berbères. Hommage à Naïma Louali (1961-2005)*, S. Chaker, A. Mettouchi and G. Philippson (éds), Paris : Peeters, p. 231-249.
- Taine-Cheikh, C. (à paraître (a)), « Ordre, injonction, souhait et serment en zénaga (étude comparative) », *Actes du « 5. Bayreuth-Frankfurt-Leidener Kolloquium zur Berberologie », 8-11 octobre 2008 à Leiden*, H.J. Stroemer & M. Kossmann (éds), Köln : Köppe.
- Taine-Cheikh, C. (à paraître (b)), « The role of the Berber deictic *ad* and TAM markers in dependent clauses in Zenaga », *Clause-hierarchy and Clause-linking: the Syntax and pragmatic Interface*, I. Brill (éd.), Amsterdam : John Benjamins.